



## Assemblée générale

Distr. générale  
23 octobre 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-dixième session  
Deuxième Commission**

Point 20 a) de l'ordre du jour

**Développement durable : mise en œuvre d'Action 21,  
du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre  
d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial  
pour le développement durable et de la Conférence  
des Nations Unies sur le développement durable**

**Lettre datée du 26 août 2015, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent du Tadjikistan  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les textes issus de la Conférence internationale de haut niveau sur la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » (2005-2015), qui s'est tenue avec succès à Douchanbé les 9 et 10 juin 2015 (voir l'annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 20 a) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Mahmadamin **Mahmadaminov**

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (2 février 2016).



**Annexe à la lettre datée du 26 août 2015 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations  
Unies**

**Déclaration de la Conférence internationale de haut niveau  
sur la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action  
sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015**

Nous, représentants de gouvernements, d'organisations internationales, de collectivités locales et d'organismes de la société civile, nous sommes réunis à Douchanbé (Tadjikistan), les 9 et 10 juin 2015 pour la Conférence internationale de haut niveau sur la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015.

En application de la résolution A/69/215 de l'Assemblée générale intitulée « Décennie internationale d'action sur le thème "L'eau, source de vie" (2005-2015) et autres initiatives de mise en valeur durable des ressources en eau », cette conférence visait à faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Décennie et elle a examiné la poursuite de la réalisation des objectifs convenus sur le plan international relatifs à l'eau par une démarche intégrée.

La présente Conférence s'appuie sur les résultats de réunions antérieures, en particulier la Conférence internationale de haut niveau tenue en 2010 sur un examen d'ensemble à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, tenue également à Douchanbé, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) tenue en 2012, la Conférence annuelle internationale d'ONU-Eau tenue à Saragosse en 2015, le débat interactif de haut niveau organisé à l'occasion de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, le septième Forum mondial de l'eau, tenu à Daegu et Gyeongju (République de Corée), la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la prévention des risques de catastrophe tenue à Sendai ainsi que les résultats de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, 2013. Ce faisant :

Nous nous réjouissons de l'élan acquis et des importants résultats obtenus durant la Décennie sur le thème « L'eau, source de vie » et le rôle que la Décennie joue pour faciliter la réalisation des objectifs convenus sur le plan international concernant l'eau, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement;

Nous remercions l'Organisation des Nations Unies pour l'aide qu'elle apporte à l'organisation des activités de la Décennie et pour avoir créé des mécanismes, par l'intermédiaire d'ONU-Eau, comme les programmes de la Décennie de l'eau des Nations Unies, et pour utiliser les instruments existants que sont les rapports mondiaux sur la mise en valeur des ressources en eau, et le Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement, qui se sont révélés des moyens efficaces et fiables et ont beaucoup aidé à réaliser les objectifs de la Décennie;

Nous constatons que d'importants progrès ont été réalisés durant la Décennie, en particulier pour ce qui est de la réalisation des plans de gestion intégrée des ressources en eau, de la coopération pour l'eau, du niveau de réalisation des projets, de la participation des femmes, qui sont d'importantes partenaires, et du

développement d'une communauté mondiale de l'eau, et plus précisément les progrès réalisés s'agissant du suivi, de la participation du secteur privé, de l'acquisition de connaissances, du plaidoyer, de la sensibilisation, de la coordination entre gouvernements et entre organismes dans le contexte des Nations Unies et de la participation des différents partenaires – des initiatives facilitées par l'amélioration des connaissances et le plaidoyer en faveur d'une action sur les thèmes propres de la Décennie;

Nous constatons qu'actuellement la communauté mondiale de l'eau est moins fragmentée et mieux à même d'agir de façon coordonnée; il subsiste toutefois plusieurs lacunes, notamment la nécessité de mettre au point des plans d'utilisation efficace de l'eau et de résoudre les nouveaux problèmes de l'eau, tels que les catastrophes liées à l'eau et les problèmes environnementaux résultant par exemple d'une mauvaise gestion des eaux usées, qui ont été dégagés lors des débats sur les activités de la Décennie dans des perspectives nationales, régionales et mondiales, ainsi que lors des discussions sur les progrès accomplis, les enseignements dégagés et les pratiques optimales;

Nous sommes préoccupés par le retard pris par l'assainissement malgré les améliorations obtenues depuis 2008, Année internationale de l'assainissement, et grâce au projet « Assainissement durable : une action sur cinq ans jusqu'en 2015 »; en outre, la cible relative à l'eau potable n'a pas été atteinte de manière égale dans les zones urbaines et dans les zones rurales, dans les grands et les petits pays, dans les ménages riches et les ménages pauvres, dans les ménages et hors des ménages, selon les sexes et les tranches d'âge, et on constate d'énormes différences relatives à la qualité de l'eau, à son coût, à l'efficacité de son exploitation, aux capacités et à la durabilité tant de la gestion que de l'infrastructure;

Nous sommes convaincus que pour préserver l'élan acquis, pour combler les lacunes apparues durant la Décennie et pour contribuer à la réalisation des objectifs relatifs à l'eau convenus sur le plan international, notamment les objectifs et cibles proposés par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable de l'Assemblée générale des Nations Unies, il faut un renouvellement et une préservation des efforts accomplis par la communauté internationale;

Nous considérons qu'il est de la première importance d'atteindre intégralement et de façon durable les cibles convenues sur le plan international concernant l'eau potable et l'assainissement, de promouvoir le respect des obligations relatives aux droits de l'homme s'agissant de l'eau potable et de l'assainissement reconnues par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010, et de concentrer notre action sur cet aspect essentiel du développement humain – la santé et le bien-être –, car des services insuffisants d'adduction d'eau et d'assainissement prélèvent un très lourd tribut sur la santé publique, notamment les maladies diarrhéiques. Il est essentiel de viser un accès durable et universel à des services d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans tous les logements, les écoles, les centres de soins et sur les lieux de travail;

Nous engageons instamment la communauté internationale à promouvoir une économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et de repérer des solutions dans l'ensemble complexe de facteurs relatifs à l'eau, l'alimentation et l'énergie, par une planification et une gestion polyvalentes et intégrées des ressources en eau qui prennent aussi en considération les industries minières et extractives et le tourisme, afin de mieux comprendre et mieux dégager des

réponses communes et obtenir des résultats face à la rareté relative des ressources en eau;

Nous encourageons à prendre des mesures pour résoudre les problèmes mondiaux que sont la pauvreté, la perte de biodiversité, les maladies émergentes, les crises humanitaires, les effets de l'urbanisation, les impacts des catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire, le changement climatique ainsi que le développement des petits États insulaires et montagneux, problèmes qui affectent les ressources en eau et sont affectés par elles; l'adaptation au changement climatique par l'intermédiaire de l'eau est d'une importance particulière pour le débat mondial et pour les décisions qui seront prises, notamment à Paris en décembre 2015 à la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques;

Nous rappelons l'importance du financement et de la gouvernance, étant donné l'impact de la crise financière et économique qui a frappé plusieurs pays, les problèmes résultant de l'augmentation de la population, de la rapidité de l'urbanisation et de l'élévation des niveaux de revenu, les difficultés que rencontrent tous les pays, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, la nécessité d'améliorer la gestion et la législation des ressources en eau pour assurer des investissements et un financement, soutenus et indispensables, ainsi que l'importance de la mise en place de mécanismes financiers efficaces et transparents pour soutenir les initiatives de la société civile;

Nous constatons aussi l'importance de la coopération dans le domaine de l'eau entre les différents secteurs et à tous les niveaux, notamment au niveau transfrontière, car c'est l'une des conditions de la réalisation des objectifs liés à l'eau, de la croissance, de la prospérité socioéconomique, de la santé publique, et du rôle important des dispositifs multilatéraux et bilatéraux, des agences de bassin hydrographique, y compris des agences d'aquifère et autres instances institutionnelles de la coopération pour apporter une impulsion à l'action entreprise;

Nous rappelons combien il importe d'appliquer et de suivre, de façon cohérente, intégrée et inclusive, les aspects relatifs à l'eau du programme de développement durable pour l'après-2015;

Nous reconnaissons que c'est avant tout aux gouvernements qu'il incombe de gérer durablement les ressources en eau, tout en tenant compte des demandes concurrentes et des intérêts des autres partenaires; il importe donc d'encourager le dialogue, au besoin, et la participation authentique des différents partenaires aux niveaux local, national et international, ainsi que tous les partenaires, notamment les femmes et les enfants;

Nous constatons que des améliorations concernant l'eau supposent souvent une planification à long terme, une bonne mobilisation des ressources financières, la mise en œuvre et la gestion, ainsi que la promotion d'une gestion intégrée des ressources en eau, la gestion des risques liés à l'offre d'eau aux consommateurs à partir des bassins versants, une meilleure connaissance scientifique des ressources en eau, le partage de la technologie, la création de capacités et la mise en valeur des ressources humaines, la création de structures institutionnelles, l'éducation et la formation, un meilleur partage des données et des indicateurs ventilés par groupes marginalisés, en particulier s'agissant des femmes et des enfants;

Nous encourageons les gouvernements et les autres parties prenantes à étudier les résultats des travaux des sessions plénières de haut niveau, des groupes de mise en œuvre, des tables rondes sur l'après-2015, des réunions tenues avant et pendant la Conférence qui seront résumés par le Président et, autant que possible, à traduire les idées maîtresses contenues dans le résumé du Président pour le choix d'un programme d'action concernant l'eau pour l'après-2015 sous forme d'actions concrètes;

De plus, nous engageons la communauté internationale à lancer de nouvelles initiatives pour réaliser l'objectif proposé concernant l'eau, dans le programme de développement pour l'après-2015, à examiner les nouveaux problèmes relatifs à l'eau, à améliorer la planification, la coordination et l'application des décisions prises sur ce sujet par le système des Nations Unies, et à examiner les possibilités d'organiser une nouvelle décennie internationale d'action sur le thème « L'eau au service du développement durable » proposée par le Tadjikistan au septième Forum mondial de l'eau tenu en République de Corée, ce pour entretenir l'élan acquis durant la présente Décennie;

Enfin, nous remercions sincèrement le Gouvernement tadjik d'avoir généreusement accueilli la Conférence et de l'hospitalité accordée à tous les participants, et recommandons au Gouvernement tadjik de transmettre la présente déclaration, accompagnée du résumé établi par le Président de la Conférence, à l'Assemblée générale des Nations Unies.

### **Résumé du Président de la Conférence internationale de haut niveau sur la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015**

La Conférence internationale de haut niveau sur la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, a eu lieu à Douchanbé, au Tadjikistan, les 9 et 10 juin 2015, en application de la résolution A/69/215 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée « Décennie internationale d'action sur le thème "L'eau, source de vie", 2005-2015, et autres initiatives de mise en valeur durable des ressources en eau ». Son objet était de faire un bilan des activités de la Décennie, de repérer les lacunes et recommander des mesures qui contribueraient à l'action internationale visant la réalisation des objectifs convenus sur le plan international concernant l'eau.

Des délégations de haut niveau et des représentants de 145 États Membres, d'organisations internationales, d'organisations régionales et d'institutions financières internationales ont pris part à cette conférence aux côtés de représentants de collectivités locales, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'universités et d'organismes privés. Au total, environ 1 900 personnes ont pris part aux deux jours de débats sur ce qui est l'un des problèmes actuels les plus pressants au monde, et qui est en pleine évolution.

La Conférence s'appuyait sur les résultats du dialogue interactif de haut niveau tenu lors de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale, à New York, le 30 mars 2015, pour un examen complet des progrès réalisés par les activités de la Décennie, notamment les pratiques optimales et les enseignements dégagés

s'appliquant à la réalisation du développement durable ainsi qu'à d'autres réunions antérieures.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence, le Président de la République du Tadjikistan, Emomali Rahmon, a rappelé combien l'eau était devenue une priorité mondiale et l'importance d'une conception commune des moyens de parvenir à des résultats véritables. De plus, il a évoqué les problèmes de la gestion, de l'utilisation et la protection des ressources en eau au Tadjikistan. Le Président tadjik a également noté qu'il fallait s'appuyer sur les résultats de la Décennie sur le thème « L'eau, source de vie » et continuer à faire davantage pour assurer un développement durable des ressources en eau, et notamment réaliser les objectifs de développement durable qui ont trait à l'eau. Il a pour cette raison proposé de proclamer une nouvelle Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau au service du développement durable ».

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban-Ki-moon, a rappelé qu'il fallait regrouper davantage les efforts de la communauté internationale pour résoudre les problèmes de l'eau; il a donné son appui à l'appel lancé par le Tadjikistan pour la proclamation d'une nouvelle Décennie de l'eau. Il a dit son espoir que la Conférence de Douchanbé serait une nouvelle étape positive dans ce sens. La Conférence a également entendu les Premiers Ministres pakistanais, afghan, kirghize et gabonais et les Vice-Premiers Ministres kazakh et turkmène. Il a également été donné lecture de déclarations du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, de l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que d'autres personnalités, et cela a permis de bien cadrer les débats.

Durant la première séance plénière, les chefs de 50 délégations officielles ont fait des déclarations. Les débats se sont poursuivis dans deux groupes de travail de haut niveau, organisés sur le thème de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, aux niveaux régional et mondial :

1. Perspectives régionales;
2. Progrès, réalisations, enseignements tirés et pratiques optimales.

Des experts internationaux et régionaux ont fait des exposés sur presque toutes les grandes questions relatives à l'eau. Les débats qui ont suivi ont concerné toutes les régions du monde, à tous les niveaux. Le deuxième jour, six tables rondes de haut niveau ont été convoquées par neuf coorganisateur sur les grandes questions suivantes, analysées dans la perspective du programme de développement pour l'après-2015 :

1. Eau et assainissement;
2. Les liens entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et l'environnement;
3. Les problèmes mondiaux dans la perspective de l'étude de l'eau;
4. Le financement et la gouvernance;
5. La coopération dans le domaine de l'eau pour contribuer aux objectifs fixés;
6. Renforcement d'une approche cohérente des objectifs de développement durable qui ont trait à l'eau.

Les débats sur différents aspects de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action ont eu lieu dans quatre réunions, avant la Conférence, sur les thèmes suivants :

1. L'eau et les enfants;
2. L'eau et les femmes;
3. L'eau dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement;
4. L'eau et les régions montagneuses.

De plus, neuf manifestations parallèles ont été organisées par des partenaires mondiaux, régionaux et nationaux. Ces activités ont contribué à ouvrir une nouvelle tribune pour un débat plus large sur les diverses questions relatives à l'eau et les thèmes prioritaires de la Conférence.

L'un des points forts de la Conférence a été une exposition internationale sur « L'eau, source de vie », rassemblant 25 organisations internationales, régionales et nationales qui ont montré leur expérience à ce sujet. Cette manifestation témoigne de l'existence d'un énorme potentiel de traitement des questions urgentes relatives à l'eau.

L'exposition photographique internationale « Images de la Décennie sur le thème "L'eau, source de vie" » a montré que, durant la Décennie, si l'adduction d'eau et l'assainissement ont amélioré l'existence quotidienne des peuples de toutes les régions du monde, il reste encore de nombreux problèmes à résoudre, en particulier en Afrique.

La Conférence a également comporté une exposition de dessins faits par des enfants tadjiks. Regarder les problèmes de l'eau par les yeux des enfants a aidé les participants à comprendre combien les problèmes de l'eau retentissent sur la vie quotidienne et les a encouragés à faire plus pour les résoudre.

La Conférence a largement été couverte dans les médias. Des millions de Tadjiks et de personnes d'autres pays ont pu suivre le déroulement de cette importante manifestation internationale, recueillir les renseignements nécessaires, se tenir au courant de l'action mondiale dans le domaine de l'eau et, dans une certaine mesure, y prendre part.

Le résultat de la Conférence est la Déclaration de la Conférence internationale de haut niveau sur la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, déclaration qui reflète les points importants des débats et un certain nombre de conclusions et recommandations importantes. En particulier, la Déclaration rappelle l'intérêt de la Décennie et des résultats obtenus, notamment le rôle de la Décennie dans l'action menée pour réaliser les objectifs relatifs à l'eau et les appels à une action plus intense et mieux coordonnée de tous les partenaires à tous les niveaux pour concourir au programme de développement pour l'après-2015. À ce sujet, la Déclaration traite de divers aspects de la gestion, l'utilisation et la protection des ressources en eau ainsi que l'adduction d'eau et l'assainissement, l'alimentation, l'énergie, l'environnement et, plus généralement, le développement durable.

La Déclaration engage aussi les États Membres et d'autres parties prenantes à promouvoir une économie plus verte, à prendre des mesures pour renforcer la

résistance aux effets des problèmes mondiaux, à augmenter le financement, améliorer la gouvernance, renforcer la coopération, en particulier transfrontière, et à prendre des mesures concrètes pour résoudre les nouveaux problèmes de l'eau. La Déclaration a reçu un large soutien des participants de la Conférence. Une délégation a fait des réserves sur un paragraphe.

Plusieurs représentants ont exprimé leur appui et leur vif intérêt pour la nouvelle initiative du Président de la République du Tadjikistan, consistant à déclarer une nouvelle Décennie internationale d'action sous le thème « L'eau au service du développement durable », visant à améliorer les réalisations de la Décennie sur le thème « L'eau, source de vie » et à faciliter la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'eau.

La Conférence a manifestement été un succès, en grande partie grâce aux efforts bien coordonnés de toutes les parties, qui ont contribué aux nobles objectifs de la Décennie internationale. Le Gouvernement tadjik remettra la Déclaration, accompagnée du résumé du Président, à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-dixième session.

Les rapports établis par les groupes de travail présentent les difficultés et les perspectives dans toutes les régions du monde – des pays les moins développés au plus développés, des pays riches en eau aux pays pauvres en eau –, chacune ayant sa propre expérience de l'amélioration de la gestion nationale de l'eau. Les gouvernements ont manifesté leur volonté de faire plus et, dans de nombreux cas, les politiques suivies et la réglementation ont été améliorées, mais la compartimentation des administrations qui régissent l'adduction d'eau demeure et, bien souvent, l'application et la création d'institutions prennent du retard. On constate un progrès certain dans l'adduction d'eau potable (avec une utilisation accrue de l'eau et, par conséquent, une augmentation du volume des eaux usées), mais il subsiste de graves inégalités entre les riches et les pauvres, entre les citadins et les ruraux. Les zones rurales, par exemple, sont en retard sur les zones urbaines. Certains progrès sont constatés concernant l'assainissement mais, dans ce domaine, les problèmes restent considérables.

### **Amérique latine**

Les ressources en eau sont inégalement réparties en Amérique latine. Il existe bien une législation de l'eau, mais il faut renforcer les institutions qui l'appliquent. On peut faire état de résultats positifs : augmentation des tarifs de l'eau et subventions directes aux pauvres.

### **Asie et Pacifique**

La situation économique dans la région est très diversifiée, il en va de même de l'accès à l'eau. L'urbanisation très rapide pose des problèmes particuliers.

### **Asie occidentale**

Cette région manque d'eau, et cela pose des problèmes considérables d'approvisionnement en eau et d'assainissement, notamment du fait de l'insuffisante coopération entre pays. Plusieurs pays sont en dessous du niveau défini de pénurie et l'impact économique de l'utilisation de l'eau est faible. De plus,

il y a dans la région 27 millions de réfugiés et de personnes déplacées, et cela pose des problèmes redoutables d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

### **Afrique**

L'appropriation politique a augmenté grâce, par exemple, à diverses initiatives et déclarations du Conseil des ministres africains sur l'eau, comme le Fonds africain pour l'eau et le projet Africa Water Vision. La coopération entre pays progresse grâce, par exemple, au protocole révisé sur les cours d'eau partagés, qui relève de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). On peut citer aussi les bassins fluviaux du Sénégal et du Zambèze. Des progrès dans la distribution de l'eau potable sont acquis, mais la situation s'aggrave sur le plan de l'assainissement. En Afrique, l'agriculture est surtout pluviale, mais il faudrait développer l'irrigation.

### **Europe**

Dans de nombreuses parties de la région européenne, le développement transfrontière s'effectue sur la base de la Convention européenne de l'eau de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, convention qui remonte à 1992. Des améliorations dans l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement sont constatées, et il faut citer des initiatives de création de capacités.

### **Asie centrale**

Le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral et son système d'institutions sont un bon exemple de coopération régionale qui se concrétise en particulier par une amélioration de la situation socioéconomique des populations du bassin hydrographique.

## **Conclusions du Groupe de travail de haut niveau sur « la mise en œuvre de la Décennie de l'eau : progrès et réalisation, enseignements dégagés, pratiques optimales »**

L'impulsion initiale apportée par la proclamation de la Décennie a été considérable. La communauté mondiale de l'eau voyait dans cette manifestation le moyen de rassembler des initiatives nombreuses mais isolées tant au sein des Nations Unies que par le fait d'autres partenaires. La Décennie a été proclamée par une résolution de l'Assemblée générale donnant aux organismes des Nations Unies la mission d'aider les pays membres à y participer. L'impulsion initiale a amené à préparer un plan d'action complexe du Secrétaire général de l'ONU, assorti d'engagements pris par les différents organismes des Nations Unies et par une décision initiale sur les thèmes prioritaires de la Décennie. En 2003, le premier rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, intitulé « L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie », l'un des premiers rapports du programme conjoint de surveillance lancé en 2005, intitulé « Programme commun OMS/UNICEF, surveillance de l'eau et de l'assainissement », a été lancé en 2005 sous le titre « Water for Life: Making it happen » (L'eau, source de vie – comment y parvenir), ainsi que le rapport mondial 2006 sur le développement humain intitulé « Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau », donnent une base solide de connaissances au début de la Décennie sur le thème « L'eau, source de vie ».

**Eau potable et assainissement : participation des femmes et coopération locale dans le domaine de l'eau**

On a constaté des progrès dans l'accès à des sources améliorées d'eau de boisson et à de meilleurs services d'assainissement. Ainsi, depuis 1990, plus de 2,3 milliards d'êtres humains de plus ont accès à une source améliorée d'eau potable et, entre 1990 et 2012, près de 2 milliards d'êtres humains de plus ont accès à une latrine, une toilette à chasse d'eau ou d'autres formes d'assainissement. Cela représente 64 % de la population mondiale. Les investissements consacrés à l'eau, l'assainissement et la santé publique ont augmenté. On réfléchit maintenant enfin à la nécessité de parler ouvertement de l'assainissement et du problème de la défécation à l'air libre. Avoir des objectifs précis et suivre leur réalisation est indispensable pour poursuivre l'action entreprise. Les avantages d'un meilleur accès à l'eau et aux moyens d'assainissement sont désormais mieux connus. Des actions de plaidoyer menées aux plus hauts niveaux ont suscité une prise de conscience au niveau politique de l'importance de l'eau, l'assainissement et la santé publique, d'une coordination des donateurs et de leurs engagements en faveur de l'eau, de l'assainissement et de la santé. Nous savons maintenant qu'il n'y a pas de solution unique aux problèmes de l'eau et de l'assainissement, ces solutions devant être adaptées aux situations locales. L'hygiène peut être l'un des moyens les plus efficaces et les moins coûteux d'agir contre la maladie. Nous savons qu'il faut s'attaquer aux inégalités et trouver des moyens de créer des capacités pour le faire et de fournir les incitations voulues. Nous avons appris que nous devons réfléchir à une bonne gestion des équipements, à la durabilité des services publics et à la nécessité d'améliorer et d'augmenter le financement, les méthodes d'administration et la responsabilisation. Nous avons appris la différence que peut faire l'existence d'un droit à l'eau et à l'assainissement. Nous avons également compris que les femmes ont vu leur situation s'améliorer et qu'elles participent maintenant, comme il se doit, à l'action dans le domaine de l'eau, ainsi que le rôle des collectivités locales et autres parties prenantes locales, parmi les mesures à prendre en faveur de l'adduction d'eau et de l'assainissement.

**Gestion intégrée des ressources en eau et coopération dans le domaine de l'eau**

On relève des progrès dans la gestion intégrée des ressources en eau. La coopération au sujet des cours d'eau transfrontières augmente aussi. Il est désormais plus largement reconnu que ces deux thèmes sont importants pendant toute la Décennie; il y a eu notamment la ratification de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, et l'ouverture à ratification de la Convention européenne de l'eau de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Nous avons constaté la nécessité de considérer la pénurie d'eau dans l'optique du développement durable. On a désormais plus largement conscience de l'importance de la qualité de l'eau et des perspectives qu'elle offre son amélioration. Nous comprenons mieux le lien entre l'eau et l'énergie et le caractère vital de l'eau pour la sécurité alimentaire de tous les pays. Il est de plus en plus largement reconnu qu'il importe de s'occuper des corrélations entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et l'environnement pour dégager de nouvelles possibilités de croissance et réduire les risques nouveaux qui pourraient résulter de ces corrélations. On comprend désormais mieux la nécessité de gérer les systèmes naturels et le rôle d'une démarche tenant compte des écosystèmes et d'une meilleure

compréhension de l'impact du changement climatique. Nous avons appris ce qui fonctionne dans la coopération dans le domaine de l'eau et que les institutions et les accords sont importants, de même que les instruments pratiques pour améliorer la coopération dans le domaine de l'eau.

### **Le rôle des processus et des partenaires mondiaux**

Nous avons constaté le pouvoir transformateur d'une surveillance mondiale de l'eau, de l'établissement de rapports et de la collecte d'informations à ce sujet. Nous avons vu comment le secteur privé reconnaît que l'eau est un problème collectif et qu'il a un rôle à jouer dans les processus mondiaux. Nous avons observé un changement de paradigme et nous avons pu élaborer et partager nos connaissances sur les problèmes mondiaux et les réponses politiques à ces problèmes. Une action de plaidoyer de haut niveau durant la Décennie s'est avérée réussie avec un engagement politique et la préservation de l'élan acquis pour une action politique au niveau mondial. Nous avons vu la création d'un processus politique touchant l'eau et l'amélioration de la coordination intergouvernementale sur les questions relatives à l'eau, ainsi qu'une meilleure compréhension de la nécessité d'un engagement de tous les partenaires et de partenariats d'appui pour un avenir meilleur. Nous avons vu aussi comment la Décennie avait aidé à améliorer la coordination entre organisations, au sein de l'ONU et avec des partenaires mondiaux, ainsi que l'importance d'une meilleure sensibilisation et d'une meilleure communication à l'échelle mondiale.

### **Principaux problèmes de la Décennie**

Dix ans, c'est long; il faut donc, pour entretenir l'élan, des étapes intermédiaires. Différents types d'étape sont utiles : action politique, ouverture, communication. Les conférences internationales de haut niveau, les conférences de Saragosse sur l'eau (ONU-Eau), la Journée mondiale de l'eau et l'Année internationale ont un rôle essentiel à jouer. Les décennies doivent créer plus nettement un processus politique permettant de faire régulièrement le bilan de l'action entreprise et de rendre compte des engagements pris et des décisions prises. Il doit exister un processus permettant aux différents partenaires de rendre compte de leur rôle et des actions qu'ils prévoient. Les équipes dirigeantes et les structures d'appui sont également essentielles pour assurer l'efficacité du processus de la Décennie. L'action exercée par les dirigeants des États Membres doit être plus clairement repérée. La Décennie peut aider à créer un forum pour une meilleure coordination mondiale des donateurs. Au niveau du pays, le travail, durant la Décennie, doit être analysé. Les États Membres n'ont pas encore participé vraiment aux comités nationaux et les utilisateurs de l'emblème ont apporté une impulsion aux activités de la Décennie au niveau national. Il est indispensable de désigner systématiquement les actions entreprises comme étant celles des Nations Unies ou, au contraire, d'autres partenaires. Il est nécessaire à ce propos de définir une stratégie plus précise.

## **Conclusions de la table ronde de haut niveau intitulée « L'eau au-delà de 2015 : eau et assainissement »**

L'insuffisance de l'assainissement devient un obstacle mondial au développement durable. L'Organisation mondiale de la Santé estime que 280 000 personnes meurent du fait d'une insuffisance des moyens d'assainissement, qui entraîne des maladies infectieuses, surtout la diarrhée, et qui s'accompagne d'une perte de 280 milliards de dollars. Un assainissement médiocre entraîne aussi une dégradation de l'environnement, plus de 80 % des latrines fonctionnent mal, ce qui entraîne une pollution des eaux souterraines; jusqu'à 90 % des eaux usées collectées sont rejetées sans traitement dans l'environnement. Il est courant également que les ressources financières allouées à l'assainissement ne produisent pas les résultats escomptés en raison de l'excessive fragmentation du secteur et de l'absence de coordination entre les partenaires et les institutions financières. Les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement relatives à l'assainissement accusent un retard marqué par rapport aux cibles relatives à l'eau potable, et il faut s'occuper sans tarder de ce problème par une participation de toutes les parties concernées.

### **Repenser l'assainissement**

Il est important que les gouvernements fassent de l'assainissement une priorité nettement plus élevée dans le programme d'action de chaque pays, qu'ils élaborent des mécanismes de suivi appropriés, des stratégies d'assainissement et des projets d'investissement qui puissent répondre aux besoins. Il faut ne pas se limiter aux questions d'accès et de collecte des eaux usées. Pour garantir la pérennité de l'assainissement à long terme, c'est toute la chaîne de l'assainissement, de la collecte des eaux usées et de l'utilisation des produits de traitement des eaux usées qu'il faut repenser aux niveaux de la conception physique et du financement. Dans la planification des mesures relatives à l'assainissement, il importe de ne pas se borner au secteur et de répondre aux besoins d'assainissement en coordination avec les responsables de l'éducation, de la santé publique et de l'aménagement urbain.

### **Des expériences réussies**

L'expérience de pays comme la Malaisie, le Brésil et d'autres encore confirme qu'il est tout à fait réalisable de mettre en place des moyens d'assainissement adéquats. Il faut des règles claires et transparentes et un cadre bien précis établis par les gouvernements qui réunissent les ressources financières et l'expertise technique des États, municipalités, entreprises et usagers. Par exemple, au début des années 70, la Malaisie était très mal équipée en moyens d'assainissement alors que, actuellement, ce pays assure une couverture à peu près universelle de l'assainissement public par des réseaux d'égout grâce à l'impulsion apportée par les pouvoirs publics à ce secteur, un financement adéquat et l'utilisation des compétences des entrepreneurs qui ont fait de la Malaisie, dans ce secteur, l'un des pays les plus avancés dans le monde.

### **Modification des usages**

Entre autres choses, il faut un changement de comportement s'agissant de l'utilisation des toilettes et de l'hygiène. La bonne compréhension d'un assainissement salubre est un objectif commun de la plupart des collectivités locales, municipalités et pays. Il importe de fournir une information sur les risques

associés à la défécation à l'air libre, à la mauvaise hygiène et à une attention inadéquate au problème de l'assainissement de façon que ces pratiques soient socialement rejetées.

### **Des solutions rentables**

Tout en examinant les besoins d'assainissement, il est important de connaître le rapport coût-efficacité des actions entreprises. Certaines techniques peuvent être trop coûteuses dans l'immédiat. Il y a d'autres solutions s'écartant de la mise en place de réseaux d'égout et d'installations de traitement des eaux usées dans les villes. L'introduction sur le marché de moyens d'assainissement et l'accès au microcrédit sont importants dans les zones rurales et offrent des solutions durables d'un coût abordable, qui peuvent aider ceux qui actuellement pratiquent la défécation à l'air libre.

### **Attirer l'investissement en capital**

La mobilisation de fonds supplémentaires sur les marchés financiers intérieurs est un important moyen de progresser. Cela suppose une meilleure administration des services d'utilité publique, une meilleure performance financière et une ouverture vers les prêteurs, et c'est un moyen essentiel de réduire la dépendance à l'égard d'un financement public ou par des donateurs.

## **Conclusions de la table ronde de haut niveau intitulée « L'eau au-delà de 2015 : les liens complexes entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et l'environnement »**

Alors qu'il se cantonnait auparavant aux spécialistes de l'eau, la Décennie a aidé à élargir le débat à tous les partenaires, même ceux d'autres secteurs, ainsi qu'au public en général. Le concept de gestion intégrée des ressources en eau et, plus récemment, l'apparition de ce qu'on appelle le réseau ou ensemble de liens eau-énergie-alimentation-environnement facilitent l'ouverture vers les principaux partenaires, en particulier dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et la protection de l'environnement. Le problème du changement climatique a aidé à comprendre comment tous ces problèmes sont liés entre eux et comment les solutions trouvées dans un secteur peuvent être reliées à des solutions dans d'autres secteurs. C'est pourquoi le dialogue entre les secteurs et les différents niveaux est essentiel. Il est de plus en plus évident qu'un dialogue intersectoriel doit reposer sur une base de connaissances de qualité, fiable et légitime. Un suivi commun et des plateformes d'observation jouent donc à cet égard un rôle crucial.

### **Le repérage des possibilités et des risques**

Cet ensemble de liens de causalité concerne la découverte de nouvelles perspectives de croissance et la réponse à des risques nouveaux résultant des interactions entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et l'environnement. Par exemple, les questions de l'eau pour la production alimentaire peuvent être en partie résolues par un examen plus large des pénuries d'eau, de façon à augmenter l'efficacité de son utilisation, passer à une irrigation de complément, accroître la productivité, améliorer la fertilité des sols, diversifier les récoltes et économiser l'eau. La pénurie d'eau due à un manque absolu d'eau pour la production d'électricité peut être

atténuée par la construction de petites centrales hydroélectriques et l'exploitation d'autres sources d'énergie renouvelables et par un réexamen de la possibilité de l'appropriation de centrales électriques, notamment par la participation du secteur privé.

### **Les dispositions institutionnelles à tous les niveaux**

À tous les niveaux, il est indispensable de trouver les bonnes dispositions institutionnelles. Les agences de bassin hydrographique doivent être renforcées pour mieux intégrer la gestion des ressources en eau, analyser les liens de causalité et évaluer leur impact sur les services fournis par les écosystèmes. Des processus locaux, nationaux et régionaux qui encouragent une planification et une gestion intégrées sont d'importance critique. L'interconnexion des politiques, des institutions, des débats intersectoriels et de la planification ainsi que la coopération régionale peuvent aider à passer d'une situation de conflit et de concurrence autour de l'eau à des solutions toujours gagnantes. Il est recommandé de renforcer le dialogue intersectoriel et la coopération régionale sur les liens complexes de causalité entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et l'environnement et d'obtenir la participation des principaux partenaires du secteur de l'énergie ainsi que des spécialistes de l'eau, de l'agriculture et de l'environnement et autres partenaires intervenant dans le débat sur ces causalités.

### **Les données et leur gestion**

Il est essentiel de bien gérer les données et de s'assurer de leur solidité. La collecte des données et les systèmes de suivi doivent être en place et il faut échanger des informations pour assurer une bonne comptabilisation de l'utilisation des ressources, de son efficacité et de sa budgétisation. Le système doit éviter de compter deux fois les ressources, il doit évaluer les impacts sectoriels et dégager des arbitrages. Il est recommandé d'accorder la priorité au développement institutionnel et à la création de capacités pour l'analyse des liens de causalité et pour continuer à établir des systèmes de suivi, de collecte et d'échange de données de qualité, avec l'accord de tous les principaux partenaires.

### **Technologie et garanties**

La technologie et les garanties ont un rôle à jouer. Les technologies émergentes peuvent beaucoup aider à améliorer les avantages entre les secteurs et soutenir la planification et la gestion des ressources. Des garanties sociales et environnementales peuvent aider à assurer une bonne planification et une bonne gestion transsectorielles.

### **Incitations**

Il faut proposer des incitations. Des obstacles bureaucratiques appréciables existent. Il faut prendre des mesures pour encourager le recours à de nouvelles technologies et réduire les risques de l'adoption de méthodes entièrement nouvelles. Dans cette perspective, pour l'avenir il est essentiel de dégager des idées maîtresses de l'ensemble de liens de causalité eau, énergie, alimentation et environnement, s'agissant des principaux fleuves de l'Asie centrale.

## **Conclusions de la table ronde de haut niveau intitulée « L'eau après 2015 : principaux problèmes dans la perspective de l'eau »**

Dans l'ensemble du programme d'action pour l'après-2015, les questions de pénurie d'eau et de gestion de l'eau, associées aux questions du changement climatique et des catastrophes naturelles connexes, sont désormais un grave problème mondial. Les principaux thèmes, qui sont l'état de préparation et l'intervention des collectivités locales qu'il faut rendre à même de gérer ces risques, sont de plus en plus souvent évoqués dans le contexte de la réduction des risques de catastrophe (voir la Conférence de Sendai de 2015), des objectifs de développement durable, du changement climatique (COP-21 à Paris en 2015) et du prochain Sommet mondial sur l'action humanitaire, qui aura lieu en 2016. Ne pas reconnaître ces problèmes et ne pas agir pour les résoudre auraient de vastes implications, en particulier pour la sécurité alimentaire, la pénurie d'énergie, les conflits et la propagation de maladies. La gestion de l'eau est particulièrement pertinente dans les zones de montagnes puisque l'eau de boisson, dans le monde, provient pour moitié de ces zones. Faute de commencer à protéger nos sources et nos points d'eau à leur origine et de prêter attention à l'état de l'eau dans les zones de montagnes, on ne pourra garantir à l'avenir une offre d'eau adéquate pour l'ensemble de la population mondiale.

### **L'eau est une source de coopération**

L'eau est une source de vie, aussi bien en amont qu'en aval, et pour les habitants des plaines et des montagnes. L'eau peut devenir une source de tension et de conflit, comme le montrent plusieurs conflits dans le monde, et les participants ont largement admis qu'elle peut en outre servir de thème de coopération et de réconciliation en ouvrant la voie à de robustes efforts de règlement des conflits et de recherche de la paix.

### **La pauvreté et la répartition des richesses**

Les changements en cours dans le monde, sociaux, économiques et environnementaux et leurs rapports avec la pauvreté aggravent le problème. La question de l'imputation des coûts et des avantages a été retenue dans le cas des pays montagneux qui, bien souvent, ne recueillent pas les avantages qu'ils méritent du fait de leur bonne gestion des biens et services fournis par les écosystèmes dont profitent les habitants de l'aval.

### **Biens et services fournis par les écosystèmes**

Beaucoup de participants ont affirmé qu'il faut pleinement saisir la valeur des biens et services liés à l'eau et fournis par les écosystèmes, y compris dans les montagnes (comme le définit la cible 6.6 des objectifs de développement durable), et qu'il faut mettre en place à plus grande échelle des dispositifs de paiement ou autres instruments économiques pour les services fournis par les écosystèmes afin de rémunérer ou indemniser les pauvres et les montagnards vulnérables. Il faut à cet effet accorder la priorité à la création de capacités et à l'apprentissage mutuel.

### **Préparation aux situations d'urgence**

En raison de la vulnérabilité accrue, tout le monde est d'accord qu'il faut améliorer l'état de préparation aux situations d'urgence et améliorer la réponse immédiate à celles-ci, qui deviennent plus fréquentes. Les participants ont en particulier noté qu'il faut assurer une bonne liaison entre la préparation aux situations d'urgence et l'action humanitaire, d'une part, et les processus de développement, d'autre part.

### **Planification et réglementation intégrées**

Les participants ont aussi beaucoup évoqué la nécessité de cadres de planification et de réglementation pour mettre en œuvre une approche intersectorielle, globale et intégrée de la gestion de l'ensemble des ressources, en tenant compte des besoins propres des régions et en s'appuyant sur une connaissance solide des faits. Pour cela, des données de qualité, facilement accessibles, sont la condition d'une bonne compréhension du cycle de l'eau en cas de catastrophe et de l'état de la ressource et de sa gestion. Cela est d'une importance certaine pour éviter les conflits ou résoudre ceux qui ont déjà éclaté.

### **Participation des partenaires**

Les participants ont souligné aussi l'importance de la participation des collectivités locales, de la société civile et du secteur privé ainsi que de tous les partenaires qui interviennent dans la conception des mesures d'atténuation des risques, de préparation et d'intervention en cas de catastrophe. Il faut en particulier s'occuper des problèmes de développement dans les zones montagneuses en valorisant la vaste expérience des montagnards et en assurant une adaptation locale au changement climatique, une gestion locale du risque et des plans et stratégies de développement adaptés localement.

### **Conclusions de la table ronde de haut niveau intitulée « L'eau après 2015 : financement et gouvernance »**

Les principaux messages issus du débat portent principalement sur le financement, mais aussi sur la nécessité d'une bonne gouvernance pour utiliser au mieux ce financement et améliorer ainsi la gestion des ressources en eau et le développement durable, non moins essentiels que le financement. Divers aspects de la gouvernance ont été évoqués : le respect de la légalité, la responsabilisation, la transparence, la qualité des institutions et les mécanismes juridiques, l'éducation, la lutte contre la corruption. La réalisation des objectifs de développement, qu'il s'agisse des objectifs du Millénaire pour le développement, des objectifs de développement durable ou d'autres objectifs énoncés dans le secteur de l'eau, suppose l'obtention de ressources financières et l'existence d'un cadre de bonne gouvernance. Si ceux-ci sont insuffisants ou inexistants, le développement et la réalisation des projets risquent d'être gravement retardés.

### **Détermination du prix approprié**

Des politiques de financement appropriées sont nécessaires. L'établissement du prix de l'eau est un aspect majeur de la politique à suivre. À ce sujet, il faut tenir compte non seulement de l'investissement en capital et de sa récupération, mais

également des coûts récurrents liés à l'entretien, l'exploitation et la rénovation des équipements. Idéalement, une structure tarifaire privilégiant la récupération intégrale des coûts devrait s'appuyer sur les cinq éléments suivants : l'ensemble de l'investissement en capital doit être intégré dans le coût; les coûts récurrents de l'entretien, l'exploitation et la rénovation doivent également y figurer, tout en veillant à l'efficacité économique; il faut tenir compte de l'équité, en gardant à l'esprit la volonté et la capacité de payer de la population; le coût de l'eau doit être abordable, ce qui est essentiel s'agissant de l'eau et de l'assainissement, en particulier pour les populations à faible revenu; il faut que la tarification soit simple pour que la réglementation soit respectée.

### **Récupération des coûts et volonté politique**

Cependant, la récupération intégrale des coûts est généralement limitée par la situation politique et sociale du pays, une absence de volonté politique pouvant faire obstacle à une fixation judicieuse des prix de l'eau. En outre, des contrôles inadéquats, des règles insuffisantes concernant l'entretien et le mauvais fonctionnement des administrations empêchent une réduction appréciable du prix de l'eau non génératrice de recettes. De façon générale, les gouvernements ne peuvent pas combler le déficit financier et les travaux d'entretien se trouvent retardés, ce qui obligera plus tard à des opérations de remise en état se prêtant à des améliorations ou à une modernisation des équipements.

### **Options de tarification**

Le prix de l'eau est établi par la tarification de l'eau qui détermine ce que les usagers payent pour obtenir l'utilisation de l'eau. Différentes options sont possibles, comme le montre l'exemple de plusieurs pays d'Amérique latine et ces options dépendent d'un grand nombre de facteurs. La tarification doit être viable à terme, efficace et équitable (dans l'optique des populations à faible revenu) pour assurer la stabilité du système et sa pérennité. Dans certains milieux, notamment les villes, le service de l'eau peut être assuré par différents prestataires de services, parfois privés. Cela pose la question d'un cadre réglementaire nécessaire pour assurer l'équité en faveur des populations vulnérables. La durabilité, par l'établissement d'une tarification appropriée, est essentielle car des prix trop faibles ne permettront pas la récupération des coûts et peuvent conduire à des gaspillages.

### **Méthodes de financement**

En fait, les autorités publiques, qui fournissent l'essentiel du financement, ne sont pas toujours capables d'assurer le financement intégral du service de l'eau et les partenariats public-privé sont un modèle de plus en plus utilisé pour attirer un financement privé. Cependant, de tels dispositifs doivent être soigneusement réglementés et le modèle adéquat doit être choisi en fonction de chaque situation. Quand le secteur privé participe au financement, l'objectif doit être un équilibre entre durabilité et équité. Cela dépendra de la situation propre du pays et de savoir s'il est prêt à adopter des dispositifs assurant cet équilibre et capable de le faire.

### **Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

Les questions intersectorielles méritent également l'attention, et l'une d'elles est la condition féminine. L'eau, l'assainissement et la santé publique doivent

prendre en compte la perspective des femmes et des filles afin d'améliorer leurs capacités : l'absence de moyens d'assainissement et d'accès à une eau propre et sûre compromet la capacité des femmes d'avoir un revenu et la scolarisation des filles. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des conditions nécessaires de la réalisation des futurs objectifs dans le secteur de l'eau.

### **Gestion de l'eau et éducation**

Enfin, les investissements réalisés ne doivent pas viser seulement l'équipement mais aussi la gouvernance et l'éducation. Même s'il existe un objectif de développement durable consacré à l'eau et doté du financement nécessaire, il faut aussi penser aux ressources humaines indispensables pour la mise en œuvre.

### **Recommandations**

Les différents intervenants et participants à la table ronde ont formulé plusieurs recommandations dans leurs exposés et observations : les projets doivent être conçus pour être financièrement durables et équitables; les opérations doivent être attentives à la question de l'égalité des sexes et des comportements, des besoins et des préférences; des projets transparents, participatifs, peuvent améliorer la gestion de l'eau; les politiques suivies doivent être globales et toucher les différents secteurs ainsi que les besoins des citadins et des ruraux; il faut mettre en place un cadre juridique favorable à une bonne gestion de l'eau.

### **Conclusions de la table ronde de haut niveau intitulée « L'eau après 2015 : la coopération dans le domaine de l'eau aide à réaliser les objectifs relatifs à l'eau »**

L'une des principales initiatives prises dans le cadre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie » est la proclamation en 2013 de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. Cette célébration a été coordonnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour ONU-Eau et elle a offert une tribune pour une vaste diffusion des pratiques optimales en matière de coopération dans le domaine de l'eau et pour une sensibilisation nouvelle aux instruments existants aux fins de la diplomatie de l'eau. Les messages de cette année internationale ont atteint les partenaires les plus divers, en particulier les jeunes, créant un climat favorable à la poursuite de la coopération dans le domaine de l'eau dans l'optique des objectifs de développement durable et du suivi de la Décennie.

### **Une nouvelle attitude en matière de coopération**

Il faut instituer une nouvelle attitude en matière de coopération dans le domaine de l'eau, qui cherche à développer une démarche synthétique, transdisciplinaire, dégagant des méthodes et des instruments novateurs, en particulier pour le suivi et la collecte de données ventilées par sexe et la participation des jeunes. C'est là quelque chose d'important qu'il faut promouvoir. Les avantages de la coopération dans le domaine de l'eau sont clairs : elle ouvre de nouvelles perspectives de croissance et réduit les risques. Quand les pays coopèrent, ils peuvent réaliser des avantages économiques plus appréciables, renforcer l'intégration régionale et servir la cause de la paix et de la sécurité. Un engagement

sincère dans un processus transparent de recherche de solutions amiables est indispensable. La coopération entre les divers secteurs, administrations territoriales et pays sera d'importance critique pour la réalisation des objectifs de développement pour l'après-2015. Les conventions internationales et les accords existants régionaux ou de bassins hydrographiques peuvent utilement guider les débats et aider les pays riverains.

### **Capacité, éducation, connaissances et données**

Les données et les indicateurs sont indispensables pour évaluer les progrès passés et attendus de la réalisation des objectifs de développement. Les données sur les fleuves et les systèmes aquifères sont souvent fragiles ou inexistantes, de sorte que le plus souvent, les différends sont dus à des idées fausses ou des méprises plutôt que liés à des données factuelles. Les décisions de gestion des ressources en eau partagées doivent au contraire reposer sur les meilleures données scientifiques disponibles. Tous les principaux partenaires doivent participer à la collecte des données et leur analyse pour que toutes les parties aient confiance dans l'information disponible. La condition de la confiance est de faciliter l'échange de données et d'informations entre pays riverains des bassins hydrographiques et aquifères transfrontières. Cela suppose la mise en commun de systèmes judicieux d'information hydrologique.

### **L'investissement sur le terrain**

L'investissement doit se tourner vers des projets communs démontrant les avantages de la coopération. Rien n'est meilleur pour la coopération que des résultats concrets, réels, sur le terrain. Le choix d'objectifs réalistes et l'obtention de résultats mutuellement bénéfiques sont essentiels. Avec une démarche de gestion intégrée des ressources en eau et sur la base de solutions techniques concrètes, l'élaboration d'une interface science-politique peut aider à faire des choix optimaux pour l'investissement transfrontière.

### **Les institutions et la gouvernance de l'eau**

Une bonne gouvernance de l'eau est nécessaire pour gérer de façon durable les ressources en eau. Cette gouvernance doit viser un modèle de développement durable de chaque pays. Il faut des institutions, par exemple des commissions de bassins hydrographiques, qui peuvent assurer une gestion cohérente des bassins fluviaux selon le principe d'une gestion intégrée des ressources en eau. Pour que cette gouvernance de l'eau fonctionne bien, il faut une coopération plus efficace.

### **L'eau comme instrument de la diplomatie**

La diplomatie de l'eau peut amener les politiciens et les électeurs à comprendre pourquoi l'eau est importante dans la confiance collective et le dialogue. Les diplomates s'occupent de plus en plus de questions relatives aux ressources en eau et ils peuvent jouer un meilleur rôle dans la coopération dans le domaine de l'eau. Les diplomates, les ingénieurs, les scientifiques et les politiciens peuvent nouer un dialogue sur la diplomatie de l'eau, étant entendu que ce dialogue doit reposer sur des données scientifiques et technologiques solides. Cela est particulièrement important en Asie centrale. La diplomatie de l'eau peut contribuer

à coopérer avec les autres secteurs, et c'est une condition de la sécurité de l'approvisionnement en eau, en énergie, en aliments et de l'environnement.

### **Recommandations pour une action future**

L'usage rationnel de l'eau suppose une collaboration entre les pays par le dialogue et un accord sur les modalités de la coopération fondées sur des données scientifiques solides. Nous devons unir nos forces de façon que la coopération dans le domaine de l'eau devienne une chose courante et non une source de différends. Pour cela, il faut mobiliser la coopération internationale pour améliorer les connaissances et encourager l'innovation face aux problèmes de sécurité hydrique, renforcer l'interface science-politique afin de parvenir à une coopération aux niveaux local, national, régional et mondial et développer une capacité institutionnelle et humaine de coopération et de durabilité concernant l'eau.

### **Conclusions de la table ronde de haut niveau intitulée « L'eau après 2015 : renforcement d'une démarche cohérente de réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'eau »**

Avec l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, il est devenu manifeste que l'eau est la base de la stabilité écologique, du développement économique, de la santé publique et du bien-être collectif. En outre, il est également manifeste que l'eau n'est pas le seul objectif de développement durable intersectoriel. Sans doute, la plupart, sinon tous les objectifs de développement durable présentent des corrélations importantes et des synergies les uns avec les autres. En même temps, il est concevable qu'il puisse également y avoir des conflits, une concurrence ou des incohérences entre les objectifs de développement durable concernant l'eau qu'il faut prendre en considération. Ces circonstances montrent assez combien il importe de suivre une démarche cohérente et systématique pour appliquer les objectifs relatifs à l'eau et autres objectifs de développement durable, de façon à valoriser ces synergies, trouver des solutions toujours gagnantes qui suscitent des progrès sur deux objectifs de développement durable ou même plus et optimisent ainsi l'utilisation des ressources.

### **Les problèmes de la coordination**

La table ronde a conclu que la coordination de la conception et de l'application des objectifs de développement durable est une notion facile à énoncer mais difficile à réaliser dans la pratique. Il est compréhensible que la coordination amène une optimisation des ressources limitées mais, dans la vie réelle, les exemples sont rares.

### **Coopération mondiale et changement climatique**

Il existe un besoin de plus en plus aigu de coopération mondiale sur les questions relatives à l'eau dans l'optique des objectifs de développement durable, en particulier quand on considère l'impact du changement climatique sur le cycle mondial de l'eau et la répartition mondiale des eaux douces.

### **Pratiques agricoles**

Tenant compte des différences entre pays, le principal utilisateur sectoriel de l'eau est le secteur agricole, et il doit rendre compte de l'utilisation efficace qu'il en fait. Cette obligation doit prendre en considération le fait que les actuelles pratiques d'agriculture industrielle sont bien souvent intenables à terme du point de vue de l'état des sols et des effets sur l'eau.

### **Transition énergétique**

Le secteur de l'énergie, de même, doit être tenu comptable de l'efficacité avec laquelle il utilise l'eau pour la production d'énergie et de la transition à une énergie propre incluant l'hydroélectricité. Cette transition doit être entreprise de façon à ne pas compromettre la qualité de l'eau, l'intégrité de l'environnement, l'accès des populations ou encore l'atténuation des effets des catastrophes.

### **Coordination avec le Forum mondial de l'eau**

La communauté internationale des spécialistes de l'eau est invitée à coordonner l'application des objectifs de développement durable pour réaliser les objectifs relatifs à l'eau avec la feuille de route d'exécution et le système de suivi de l'action entreprise, adoptés lors du septième Forum mondial de l'eau en République de Corée, thème qui est déjà étroitement lié aux objectifs de développement durable. La proposition du Président du Tadjikistan de lancer une nouvelle Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau au service du développement durable » a reçu un soutien sans équivoque.

### **L'Année internationale de l'eau et des femmes**

La table ronde a exprimé aussi un solide soutien au partenariat « Les femmes pour l'eau » qui propose de désigner 2017 l'Année internationale de l'eau et des femmes », 25 ans après l'adoption du troisième principe de Dublin, qui inclut l'établissement d'un Fonds des femmes pour l'eau.

### **Conclusions de la manifestation précédant la Conférence sous le titre « L'eau, l'assainissement et l'hygiène pour les enfants »**

Le processus préparatoire du Forum a réuni 26 adolescents tadjiks qui ont reçu une brève formation au plaidoyer et aux médias dans l'espoir de devenir de jeunes citoyens journalistes; en mai 2015, ils ont été amenés à produire de courtes vidéos intitulées « Une minute junior » sur l'eau, l'assainissement et les questions de santé publique. Cette formation leur a permis de devenir des « ambassadeurs-mentors ». Un mois plus tard, ils ont accueilli d'autres participants âgés de 12 à 18 ans, dont 13 du Forum des enfants pour l'eau tenu en Corée, et les lauréats d'un concours de dessin illustrant les problèmes de l'eau, de l'assainissement et de la santé publique au Tadjikistan, ainsi que 21 jeunes venus d'autres pays : l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Bolivie, le Brésil, les États-Unis, le Kirghizistan, les Philippines, la République de Corée, la Roumanie, l'Ukraine et la Zambie.

Le Forum a rassemblé environ 60 jeunes de 12 pays qui ont cherché à comprendre le débat sur l'eau, l'assainissement, la santé publique et à contribuer à

des solutions à l'échelle mondiale. Les participants ont pu dégager les liens intersectoriels qui pourraient conduire à la prestation de services accessibles et durables. Le but du Forum était de montrer les possibilités, pour les enfants et les adolescents, de plaider pour tous les garçons et les filles partout dans le monde en faveur de leur accès à l'eau, l'assainissement et la santé publique à toutes les phases de leur vie, où qu'ils soient, à la maison, dans leur quartier, à l'école ou durant une catastrophe.

Le Forum a ainsi dispensé une formation à des participants sur quelques compétences de plaider, par exemple par la production des vidéos « Une minute junior » et en matière de journalisme citoyen par l'intermédiaire des médias sociaux. Munis de ces compétences, ils devraient pouvoir rester engagés et contribuer au débat mondial non seulement sur l'eau, l'assainissement et la santé, mais aussi aux grands débats relatifs aux objectifs de développement durable qui sont proposés.

Le Forum a aidé les jeunes participants à rédiger un appel à l'action qui a été présenté à la séance de clôture de la Conférence internationale de haut niveau sur la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015. Cet appel réaffirme leur volonté de jouer un rôle éminent s'ils peuvent « faciliter l'apprentissage collégial et utiliser les médias sociaux pour promouvoir, sans aucun retard, les messages relatifs aux droits de tous les enfants et tous les jeunes à l'eau, l'assainissement et l'hygiène ».

Le Forum des enfants sur l'eau, l'assainissement et la santé visait aussi à créer des liens « par-delà les frontières » entre jeunes et à encourager leur participation à des débats régionaux et mondiaux sur les questions qui les intéressent. Cette expérience de rencontres de jeunes a prouvé que les débats menés ensemble les réunissaient pendant les quelques jours qu'ils ont vécu ensemble et les laisseraient « connectés » dans le cadre d'une communauté mondiale plus vaste.

### **Conclusions de la réunion tenue avant la Conférence sous le titre « Forum des femmes pour l'eau »**

Cette réunion a rassemblé plus de 180 femmes et hommes de 29 pays et de cinq continents pour examiner le thème du rôle des femmes dans un monde sans stress hydrique dans le cadre du programme de développement durable pour l'après-2015. Les participants étaient des représentants d'organisations et institutions nationales et internationales et de milieux politiques, des spécialistes de l'eau, des universitaires, des militants et des journalistes. À la fin de toute une après-midi de débats, un document a été rédigé.

Ce document appelle la communauté internationale à célébrer le vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et la négociation du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement durable. Il y a 20 ans, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont été adoptés, et ces accords sont une étape de l'ancrage définitif de l'objectif de l'égalité des sexes dans le cadre des droits de l'homme. Le Programme d'action de Beijing inclut des engagements précis sur les femmes et l'environnement, et notamment sur le droit à l'eau pour tous.

Les participants ont instamment engagé les gouvernements, les ONG et le secteur privé à faire converger leurs efforts pour appliquer les Principes de Dublin, en faisant participer autant de femmes que possible aux premières phases de la définition des politiques et des projets afin de faciliter leur application, leur gestion, leur contrôle et leur évaluation. Cependant, malgré des progrès, les participants se sont dits inquiets de voir que dans le monde les femmes et les filles consacrent encore 40 milliards d'heures par an à la corvée d'eau pour satisfaire les besoins fondamentaux d'eau de leur famille, et que les filles et les femmes continuent à être exposées à des violences dans leur corvée d'eau dans des endroits peu sûrs tels que les points d'eau et les latrines, et qu'un tiers des filles dans le monde manquent souvent l'école au moment de leur menstruation faute d'installations sanitaires adéquates.

Au moment où les États Membres des Nations Unies parachèvent la liste des objectifs de développement durable, il est indispensable que ces objectifs relient l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles (objectif 5 de développement durable), d'une part, à l'accès et l'utilisation de services d'adduction d'eau et d'assainissement viables pour tous (objectif 6 de développement durable), d'autre part; en outre, que les ODD liés au financement, au suivi et à la gestion des risques de catastrophe soient fondés sur des données et des indicateurs ventilés par sexe. Il faut s'assurer que tous les êtres humains – femmes et hommes, filles et garçons – soient bien au centre de la visée du développement durable.

Le document final pose ensuite plusieurs problèmes. Dans sa conclusion, il invite à améliorer la participation, sur un pied d'égalité, des femmes au secteur de l'eau et propose de proclamer 2017 l'Année de l'eau et des femmes ainsi qu'une Journée des Nations Unies pour l'eau et les femmes, 25 ans après l'adoption du troisième Principe de Dublin, le 31 janvier 1992; le document invite la Conférence à s'engager à établir un fonds spécialisé pour l'eau et les femmes; enfin, il encourage les pays participants à s'engager sur cette initiative et à rendre compte des progrès réalisés lors de la prochaine conférence internationale sur l'eau.

### **Conclusions de la réunion tenue avant la Conférence sous le titre « Forum de l'eau dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement »**

Cette réunion a étudié les conséquences précises, pour les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement, du large ensemble de problèmes qui se posent dans le domaine de l'eau et les moyens de les résoudre. Les participants ont notamment examiné les moyens d'assurer un accès durable à l'eau potable et à des moyens élémentaires d'assainissement comme éléments essentiels d'une stratégie de croissance économique favorable aux pauvres et du nouveau modèle de développement durable pour l'après-2015. La réunion a également offert aux PMA et aux petits États insulaires en développement l'occasion d'examiner les progrès réalisés, les enseignements dégagés et les pratiques optimales de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, et comment cette trajectoire s'inscrit dans le programme de développement pour l'après-2015 et d'autres initiatives de mise en valeur durable des ressources en eau.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les PMA et les petits États insulaires en développement a été inégale. Dans les PMA, la pénurie d'eau fait qu'ils sont souvent mal placés pour résoudre les problèmes du changement

climatique et pour réaliser au mieux les objectifs du Millénaire pour le développement. Certains pays ont bien des ressources en eau, mais des problèmes de pénurie d'eau existent pour des raisons économiques, le financement disponible limitant les possibilités de répondre aux besoins de l'agriculture et de l'industrie et de résoudre les problèmes des ressources transfrontières en eau. Dans beaucoup d'autres pays se posent des problèmes d'assainissement et de qualité de l'eau, celle-ci n'étant pas utilisable pour des raisons pratiques.

Les petits États insulaires en développement ont de leur côté des problèmes propres. Même dans les atolls, l'urbanisation est rapide et l'équipement ancien, souvent incapable de répondre aux besoins nouveaux. Le changement climatique aggrave la situation. La montée du niveau de la mer touche 75 % des petits États insulaires en développement et retentit sur la qualité de l'eau souterraine du fait de l'intrusion d'eau salée dans l'aquifère.

La pénurie physique d'eau appelle à mettre en place un système mieux conçu de gestion de cette ressource, en particulier quand la quantité d'eau disponible diminue. Il faut protéger sa qualité. L'industrialisation et la croissance de la population posent des problèmes de pollution. Il faut préciser les priorités et cibler des problèmes particuliers, dans des populations bien délimitées, pour tenter de les résoudre.

Dans les PMA asiatiques, l'action menée pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène est loin d'être terminée. On estime à entre 0,5 % et 2,5 % du PIB les pertes dues à l'absence d'assainissement. S'agissant de l'assainissement, la plupart des pays africains n'ont pas su gérer la crise. Lors de la Conférence africaine sur l'assainissement tenue à Dakar, des propositions ont été avancées sur les moyens de créer des modes d'assainissement pour tous en Afrique en 2030 au plus tard pour mettre un terme à la défécation à l'air libre et améliorer l'efficacité et la durabilité des services.

Le mandat d'une action internationale et régionale existe bien, sous la forme d'engagements et de convention; cependant, l'action tarde à se concrétiser faute de volonté politique, d'un manque de ressources humaines et institutionnelles adéquates. Il faut améliorer le suivi et la sincérité des rapports établis, et peut-être une certaine contrainte s'impose-t-elle. Il faudrait des champions et il faudrait que les pays s'en tiennent à ce qu'ils ont pris l'engagement de faire. L'établissement de critères et une analyse des lacunes par un examen collégial peuvent faire partie du processus à engager. L'investissement et le financement, le suivi et la responsabilisation, la technologie et le changement de comportement ainsi que la base de connaissances et la coopération sont autant d'éléments de la solution à rechercher.

Une aide fournie par la coopération Sud-Sud serait un moyen important de remédier à la pauvreté et à l'inégalité, en impliquant tous les partenaires et en reliant la formation et la création de capacités à l'accès aux marchés internationaux.

### **Conclusions de la réunion tenue avant la Conférence sous le titre « Forum de l'eau dans les régions montagneuses »**

La réunion a rassemblé plus de 120 fonctionnaires nationaux de pays d'Asie centrale et du monde entier, à divers niveaux, des représentants d'associations, d'organismes de développement et des chercheurs qui ont étudié les liens entre l'eau et

les zones montagneuses et les questions voisines du développement durable des zones montagneuses, notamment les effets du changement climatique sur l'agriculture de montagne, la nutrition et la santé des montagnards, le rôle des femmes dans la gestion de l'écosystème de montagne, la gestion intégrée des bassins versants et l'atténuation des risques de catastrophe. Des exemples pris dans la région et dans le reste du monde ont été exposés.

Huit séances, totalisant 44 exposés et des discussions de groupes, présidées par des spécialistes de la communauté mondiale des spécialistes des montagnes, ont offert de nombreuses perspectives sur les problèmes qui se posent aux populations de montagne.

Parmi les questions étudiées figurent la sécurité alimentaire et les conditions de l'activité des entreprises et l'amélioration des niveaux de vie, en particulier chez les femmes; les méthodes de règlement des conflits au sujet de la gestion des zones de pâture, l'eau et l'accès aux ressources, notamment les moyens d'encourager la participation de la population à la conception des solutions; les pratiques de gestion durable des terres et les mécanismes nécessaires pour réaliser une gestion durable des terres; les pratiques d'affectation des sols et la nécessité d'intégrer la lutte contre le risque de catastrophe dans ces systèmes; la conception et l'application des solutions de gestion des connaissances au sujet de l'eau dans les zones montagneuses qui offrent non seulement des solutions et des plateformes techniques, mais aussi les compétences qui permettent d'aider à transformer l'information en action sur le terrain, ces solutions étant conçues et proposées par et pour les populations visées; une démarche multidisciplinaire et intersectorielle de la recherche pour la formulation des problèmes et l'exécution des projets, et la nécessité de renforcer la communication entre la recherche et les politiques définies.

Le forum a rédigé une déclaration et est parvenu à la conclusion que des mesures prioritaires devraient être prises pour diversifier les systèmes alimentaires en aidant les agriculteurs de montagne et en encourageant une agriculture intelligente à l'épreuve du climat; il faut également encourager une gouvernance participative des ressources naturelles dans les bassins versants; améliorer les pratiques de gestion durable des terres, notamment par des plans communautaires d'atténuation des risques climatiques; introduire un partage équitable des avantages et des mécanismes d'indemnisation pour comptabiliser correctement les services fournis par les zones montagneuses à l'ensemble de la population; permettre un échange de connaissances entre les praticiens, la population et les chercheurs; investir dans des instruments et programmes de soutien à la décision qui intègrent les préoccupations des populations de montagne en travaillant directement avec elles; placer les préoccupations de développement durable des zones montagneuses dans les plans de développement et utiliser les réunions et conventions internationales pour faire figurer les questions relatives aux zones montagneuses dans les objectifs et décisions relatifs au développement durable.

## **Conclusions des manifestations parallèles**

Huit manifestations parallèles ont eu lieu grâce aux soins de divers partenaires, le soir du premier jour de la Conférence. Les thèmes relatifs à l'eau appelant une attention plus grande ont été examinés et discutés dans de petits groupes. Cela a élargi l'ensemble des questions couvertes durant la Conférence.

Ces manifestations parallèles ont été une occasion de plus d'examiner de façon ouverte et avec la participation de nombreux partenaires les questions relatives à l'eau et ce qui est envisagé pour assurer une gestion durable de l'eau, la coopération transfrontière, la création de capacités et le développement institutionnel.

Les manifestations parallèles ont traité d'un vaste ensemble de sujets dans le but de promouvoir l'éducation en matière d'eau et d'assainissement, la gestion de l'eau, l'importance critique de l'eau pour le développement durable, la préservation de la biodiversité ainsi que la confection des politiques, la promotion de technologies nouvelles et les services de gestion des eaux usées, le transport de l'eau, les questions d'équité et d'égalité des sexes dans l'accès aux ressources en eau et le règlement des conflits. Les participants ont également parlé d'une nouvelle décennie internationale de l'eau qui s'appuierait sur les progrès déjà réalisés et sur les pratiques optimales des décennies précédentes, et permettrait d'élaborer des mesures efficaces pour remplir le programme de développement pour l'après-2015.

Les manifestations parallèles ont été organisées par des gouvernements, des administrations nationales, des organisations régionales et internationales et notamment des organismes des Nations Unies, des institutions financières internationales, des ONG et des universités. Parmi les intervenants et les participants il y avait des ministres, des chefs de secrétariat d'organismes internationaux, des représentants des Nations Unies et des chercheurs.

Les délibérations ont abouti à plusieurs conclusions et recommandations qui reflètent un changement important dans le secteur de l'eau et au-delà, avec d'importants progrès dans la réalisation des objectifs convenus sur le plan international pour les services d'adduction d'eau et d'assainissement, ainsi que des progrès appréciables dans la gestion intégrée des ressources en eau et la coopération dans le domaine de l'eau. Le Tadjikistan, pays hôte de la Conférence, a organisé une réunion intitulée « Consultations informelles sur la proposition d'une nouvelle décennie internationale d'action sur le thème "L'eau au service du développement durable" ». Cette nouvelle décennie renforcerait et améliorerait les progrès obtenus durant la Décennie sur le thème « L'eau, source de vie » et créerait une utile plateforme pour la convergence des efforts visant à mieux gérer les problèmes de l'eau après 2015.

Dans l'ensemble, les participants ont insisté sur l'idée qu'il ne faut pas créer un processus s'écartant de celui des objectifs de développement durable. En effet, les objectifs de la nouvelle décennie seraient précisément les objectifs de développement durable. À ce sujet, les participants ont affirmé qu'il fallait envisager un thème bien ciblé, visant la pénurie d'eau, l'assainissement, l'efficacité ou la productivité, les écosystèmes, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) et le traitement des eaux usées. Certains participants ont considéré qu'il était nécessaire d'inclure les eaux souterraines, la protection de la nature et des fleuves, les risques qui pèsent sur l'eau et qui peuvent provenir de l'eau et les questions liées aux corrélations, notamment entre les différents objectifs.

Pour que la nouvelle décennie soit couronnée de succès, il serait peut-être nécessaire de commencer par un plan de 10 ans et de définir des mécanismes précis d'exécution. Il pourrait être nécessaire de définir des points de référence et des occasions de faire des bilans – ce qui serait un processus politique –, notamment par des mesures de suivi après la décennie, jusqu'en 2030. Il faut prévoir des mécanismes d'exécution au niveau du pays pour soutenir les actions engagées et les plateformes de

---

partenaires multiples à différents niveaux (gouvernements, secteur privé, ONG et société civile en général).

De façon générale, il faut assurer une plus grande coordination, sans exclusive : flexibilité, adaptation aux circonstances locales, coopération active avec tous les partenaires compétents, ce qui est indispensable pour que les interventions soient viables à terme et atteignent effectivement les bénéficiaires visés. Le soutien apporté à la décennie devra prendre en compte la nécessité de la promotion et de la diffusion de la technologie, de la création de connaissances et de l'amélioration de l'accès à l'information, de mesures de plaidoyer et de communication et d'un soutien offert par des incitations et des directives (des normes pour l'état des fleuves, par exemple). L'accès aux connaissances ainsi que la production d'informations nouvelles d'importance pour la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'eau doivent être facilités. Il faut des décisions au niveau régional et un examen de la nécessité d'une meilleure coordination auprès des nombreux donateurs; il faut désigner des champions de la cause de l'eau et des ambassadeurs de bonne volonté. Il est également essentiel de faciliter les engagements au niveau national et leur suivi, et de veiller à la coordination des donateurs en renforçant les initiatives existantes et en soutenant les initiatives nouvelles aux niveaux mondial et régional.

---